

CHALLENGE *Liv*



REGLEMENT CHALLENGE LIV ENDURO SERIES 2018

1. DEFINITION

Le Challenge Liv Enduro Series est un challenge destiné à la catégorie Dame, amatrice. Afin de pouvoir y participer, les compétitrices doivent prendre part aux Enduro Series – Coupe de France d'Enduro dans leur intégralité.

Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participantes.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site www.enduroseries.fr.

Les épreuves du Challenge Liv Enduro Series sont organisées dans le cadre des Enduro Series. Tout sujet non abordé dans ce présent document adopte le règlement des Enduro Series.

2. ORGANISATION, DATES ET LIEUX

Les épreuves du Challenge Liv Enduro Series sont organisés par MTB Events et les organisateurs locaux.

Coordonnées de MTB Events :

379, chemin de la Pareusaz

74370 Villaz

5 épreuves composent le Challenge Liv Enduro Series 2018 :

- 26 et 27 mai : Raon l'Etape
- 23 et 24 juin : Val d'Allos
- 28 et 29 juillet : Les Orres
- 18 et 19 août : Val d'Isère
- 15 et 16 septembre : Loudenvielle – Vallée du Louron

3. CONDITION DE PARTICIPATION

Le challenge LIV Enduro Series 2018 est ouvert aux compétitrices féminines amateurs, licencié ou non à la FFC ou UCI.

L'inscription au Challenge Liv Enduro Series 2018 se fera via une case à cocher sur la plateforme d'inscription accessible depuis le site www.enduroseries.fr. Les participantes souhaitant y participer doivent s'acquitter de l'inscription aux épreuves des Enduro Series – Coupe de France d'Enduro. Il sera possible de s'inscrire sur place au challenge LIV sur les différentes manches concernées.

On entend par « amateurs » les participantes des catégories Juniors dames et Dames, non sponsorisées de quelque manière que ce soit par une marque et / ou un magasin.

Sont exclus d'office de la catégorie « amateurs dames » toutes les compétitrices classées parmi les 5 premières du classement général Enduro Series Dames 2017, les Dames titulaires d'une licence 1ère, 2ème FFC ainsi que toutes les compétitrices Dames ayant fait preuve par le passé de résultats sportifs démontrant un haut niveau de pratique nationale ou internationale en VTT compétition.

MTB Events se réserve à tout moment le droit de refuser la participation au challenge LIV de toute compétitrice qui ne lui semble pas en adéquation avec l'esprit « amateur » de ce challenge.

4. CATEGORIES

Il n'y a pas de catégorie d'âge. Le classement se fera sur le scratch de la catégorie Dame, c'est à dire Dames et Juniors Dames confondues.

Sur les épreuves où les Juniors Dames n'effectuent pas le même nombre de spéciales, les Juniors Dames seront classées à la suite du classement Dames.

5. CLASSEMENT

Un classement sera établi à l'issue de chaque week-end de compétition. Il sera établi en fonction du classement scratch de la catégorie Dame.

Les 30 premières dames du classement de la course inscrites au Challenge Liv marqueront des points (cf annexe 1). Le classement général du Challenge Liv Enduro Series s'obtiendra en additionnant les points obtenus à l'issue des 5 manches du Challenge. Il y a deux jokers. Les trois meilleures épreuves seront comptabilisées. En cas d'égalité, le nombre de meilleurs résultats départagera les participantes. En cas de nouvelle égalité, la place lors de la dernière épreuve départagera les participantes.

Il est obligatoire de participer à la dernière épreuve des Enduro Series – Coupe de France d'Enduro 2018, à Loudenvielle – vallée du Louron.

6. RECOMPENSES ET REMISE DES PRIX

6.1 Récompense et remise des prix par manche

Au terme de chaque épreuve, des récompenses distribuées par Liv seront attribuées aux 3 premières :

- 3ème : 100€ TTC
- 2ème : 150€ TTC
- 1ère : 200€ TTC

Soit un total de 2250€ TTC sur les 5 épreuves.

La présence des pilotes récompensées à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas données ultérieurement.

6.2 Récompense et remise des prix classement général

Au terme des cinq épreuves, la première se verra offrir un chèque de 1000€ à valoir dans un Giant Store à venir récupérer en magasin ou sur le Roc d'Azur.

La présence des pilotes récompensées à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.

ANNEXE 1

Répartition des points pour le classement général du Challenge LIV

PLACES	POINTS
1	40
2	38
3	36
4	34
5	32
6	30
7	28
8	26
9	24
10	22
11	20
12	18
13	16
14	15
15	14
16	13
17	12
18	11
19	10
20	9
21	8
22	7
23	6
24	5
25	4
26	3
27	2
28	1
29	1
30	1